

## STAGE FORMATION BMF 3° Entraîneur Mention : Sports de Contact et DA

**Date du stage : du 31/08 au 04/09/2022\***

*Date butoir de rendu de la fiche 6 stage : 04/10/2022*

**Lieu : GARDE REPUBLICAINE**

**49 rue Babylone**

**75007 PARIS**

*Les diplômes sont mis en place par la Fédération dans le cadre de l'article L.211-2 du code du sport relatif à la formation au sein des fédérations sportives agréées. Il est donc obligatoire de posséder un diplôme reconnu pour enseigner les activités relevant de la FFKMDA.*

Le Brevet du Moniteur Fédéral 3° reconnaît la compétence d'un entraîneur connaissant les aspects pédagogiques, techniques des disciplines pugilistiques relevant de la FFKMDA

### *Condition de participation :*

- *Etre âgé d'au moins 18 ans*
- *Etre licencié à la FFKMDA (joindre la copie de la licence*
- *Joindre le BMF 2°*
- *Joindre la fiche 5 du livret du stagiaire*

Coût de formation :  
**300 euros**

Date limite d'inscription :  
**30/07/2022**

**Stage limité à 20 stagiaires**

**Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte et sera aussitôt renvoyé à son expéditeur**

DOSSIER D'INSCRIPTION (avec règlement à l'ordre de la FFKMDA formation) à envoyer à :

**FFKMDA Service formation**

**38 rue Malmaison 93170 BAGNOLET**

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter le responsable du pôle formation : Anthony VIEIRA  
par téléphone 06.11.76.60.29 ou par mail [anthony.vieira@ffkmda.fr](mailto:anthony.vieira@ffkmda.fr)**

*\* Les données prévisionnelles sont indiquées sous réserve de modification*

Convention de formation  
(N° déclaration d'activité : 11 93 06306 93)

**Entre les soussignés :**

1 ) Fédération Française de kick boxing muaythai et DA , représentée par Nadir ALLOUCHE , président. 38 rue Malmaison 93170 BAGNOLET  
*en sa qualité d'organisme de formation (N° de déclaration d'activité 11 93 06306 93 auprès du Préfet de la région d'ILE DE FRANCE), représentée par Monsieur Nadir ALLOUACHE.*

et

Madame, Mademoiselle, Monsieur	
Votre nom de naissance	
Vos prénoms	
Votre date de naissance <span style="float: right;"><i>(Minimum 18 ans)</i></span>	
Votre nationalité	
Adresse :	
Code postal :	Commune :
Tel domicile :	Tel portable :
Fax :	
<b>Email obligatoire et lisible :</b>	

**Structure de stage :**

Ligue :	
Nom du club :	N° Affiliation :
N° de licence :	Nom du Président :
Nom du tuteur obligatoire :	

**Les convocations seront envoyées par mail (attention pensez à regarder dans vos SPAM)**

*est conclue la convention suivante, en application à l'article L.211-2 du code du sport relatif à la formation au sein des fédérations sportives agréées. (il est donc obligatoire de posséder un diplôme reconnu pour enseigner les activités relevant de la FFKMDA).*

**- Objet et conditions de participation**

En exécution du présent contrat, l'organisme de formation FFKMDA s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

**Brevet de Moniteur Fédéral 3° (BMF 3°)**

Pour une durée de 35H (soit 5 jours de formation)

**Votre formation**

La formation est assurée par les membres de la DTN ou du service formation habilités par celles-ci.

Diplôme souhaité	Option	Lieu
BMF 3°	Sports de contact et DA	PARIS

## **Votre règlement**

Droit d'inscription
N° de chèque ..... montant 300 Euros à l'ordre de la <b>FFKMDA FORMATION</b>

# ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

(A joindre à toute inscription des stages du Brevet du Moniteur Fédéral)

Je soussigné : .....

M'engage sur l'honneur à suivre la formation complète du Brevet Moniteur Fédéral 3°.

L'attribution du diplôme sera définitive quand toutes les unités de formations seront validées et le stage en structure effectué.

Fait à .....le .....Signature du stagiaire

Signature du Président de la structure

Cachet de la structure

--

**Seules les inscriptions complètes et accompagnées des règlements seront prises en compte**

Fédération Française de kickboxing Muaythai et Disciplines Associées

## REGLEMENTATION SUR LES STAGES FEDERAUX

- 1) Les stages sont dirigés par les cadres d'Etat ou fédéraux titulaires du DESJEPS et/ou DEJEPS et/ou BPJEPS activités pugilistiques « mention Muay Thai et/ou Kick-Boxing et/ou Full Contact et/ou sports de contact».
- 2) Les stages s'adressent aux pratiquants, compétiteurs, enseignants et dirigeants **licenciés à la FFKMDA**.
- 3) Les informations concernant les stages sont adressées à toutes les ligues. Les correspondants se doivent de les diffuser très largement afin que tous les pratiquants des clubs soient informés.
- 4) La licence devra être **OBLIGATOIREMENT** présentée lors de l'ouverture du stage.
- 5) Les stagiaires devront impérativement se présenter aux stages, entraînements et examens techniques avec leur tenue de Kick-Boxing Muaythai ou Pancrace
- 6) Toute personne ne pouvant pas participer activement aux heures de formation pratique et théorique, ne pourra pas s'inscrire et participer à la formation.
- 7) Toute personne qui perturbera le bon fonctionnement du stage pourra être exclue sur décision du directeur de stage, sans pouvoir prétendre à une quelconque indemnité.
- 8) Toute dégradation du matériel sera à la charge des responsables de ces faits.
- 9) La fédération se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre des participants est insuffisant. Dans ce cas, les stagiaires inscrits se verront rembourser la totalité de leurs frais d'inscription.
- 10) Une attestation de stage sera délivrée à l'issue de chacun des stages à la demande des stagiaires.

## REGLEMENTATION SUR LES CONDITIONS D'INSCRIPTION ET DE VENTE

- 1) Respecter les conditions particulières de participation existant pour chaque stage (grades (2020), diplômes minimum).
- 2) Utiliser une fiche d'inscription par stage et par personne.
- 3) **Les dates limites d'inscription doivent être impérativement respectées.**
- 4) **Aucune demande d'inscription effectuée par téléphone, mail ou sur papier libre ne pourra être prise en compte.**
- 5) Toute résiliation doit être faite par courrier avec un justificatif. Dans tous les cas, les frais de constitutions de dossier correspondant aux droits d'inscription seront retenus pour tout désistement à moins de 10 jours du 1<sup>er</sup> jour de stage.
- 6) Pour le chèque concernant le coût de formation, il ne sera encaissé qu'au premier jour de stage.
- 7) **Il est obligatoire de joindre une photocopie de votre diplôme de secourisme (AFPS, SST ,PSC1....) avec l'inscription. Dans le cas contraire l'inscription ne sera pas prise en compte.**

**Signature du stagiaire suivi de la mention lu et approuvé**